

# PURESpray™

## GREEN

Spray Oil 13E/Huile de Pulvérisation 13E



### SOLUTION

A highly pure dormant and summer horticultural spray oil used for the control or suppression of listed insect, mite and scale pests affecting apples, pears, peaches, apricots, plums, cherries, grapes, blueberries, rutabagas, sour cherries, hazelnuts (filberts), crop group 8-09 fruiting vegetables (field and greenhouse), crop group 9 cucurbit vegetables (field and greenhouse), berries and small fruits (crop group 13-07), hops and ornamentals, the suppression of powdery mildew on apples, grapes, cherry, peach plum, apricot and nectarines, crop group 9 cucurbit vegetables (field and greenhouse), crop group 8-09 fruiting vegetables (field and greenhouse), blackberry, buffaloberry, cloudberry, currant, elderberry, gooseberry, jostaberry, juneberry, raspberry, strawberry, hops, feeding deterrence of aphids that can vector plum pox virus on peaches, apricots, plums and cherries and feeding deterrence of aphids and/or whiteflies on crop group 9 cucurbit vegetables (greenhouse), crop group 8-09 fruiting vegetables (greenhouse), berries and small fruits (crop group 13-07) and hops

Une huile de pulvérisation horticole de dormance et d'été très pure et servant à supprimer ou réprimer les insectes, les acariens et les kermès indiqués qui affectent les pommes, les poires, les pêches, les abricots, les prunes, les cerises, les raisins, les bleuets, les rutabagas, les cerises aigres, les châtaignes, les noisettes, les légumes-fruits (de grande culture et de serre) du groupe de culture 8-09, les cucurbitacées (de grande culture et de serre) du groupe de culture 9, les petits fruits (groupe de culture 13-07), le houblon et les plantes ornementales, à réprimer le blanc sur les pommes, les raisins, les cerises, les pêches, les prunes, les abricots et les nectarines, les cucurbitacées (de grande culture et de serre) du groupe de culture 9, les légumes-fruits (de grande culture et de serre) du groupe de culture 8-09, les mûres, les baies de shepherdie, les chicoutés, les baies de sureau, le sureau noir, les groseilles, les casseilles, les amélanches, les framboises, les fraises, le houblon, et à empêcher la prise de nourriture des pucerons qui disséminent le virus de la sharka du prunier sur les pêches, les abricots, les prunes et les cerises, et à empêcher la prise de nourriture des pucerons et/ou des aleurodes sur les cucurbitacées (de serre) du groupe de culture 9, les légumes-fruits (de serre) du groupe de culture 8-09, les petits fruits (groupe de culture 13-07) et le houblon

### AGRICULTURAL GUARANTEE:

Mineral Oil..... 99%

REGISTRATION NO. 27666

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN

EYE IRRITANT

### AGRICOLE GARANTIE :

Huile minérale..... 99%

N° D'HOMOLOGATION 27666

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

IRRITANT POUR LES YEUX

Intelligro™/MC

™Trademark of Suncor Energy Inc. / MC Une compagnie Suncor Énergie  
Used under licence. / Utilisée sous licence.

2310 Lakeshore Rd W, Mississauga, ON L5J 1K2 403 296-3000

intelligro

**DIRECTIONS FOR USE:**

PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E is an emulsifiable horticultural spray oil which controls or suppresses listed insect and mite and scale pests attacking apples, pears, peaches, apricots, plums, blueberries, rutabagas, sour cherries and ornamentals and suppresses powdery mildew on apples and grapes and dieters feeding by aphids that can vector plum pox virus on peaches, apricots, plums and cherries.

FOR EFFECTIVE CONTROL THOROUGH COVERAGE IS ESSENTIAL. AVOID OVERSPRAYING.

PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be applied using any conventional ground spray equipment as recommended in the provincial spray calendars.

DO NOT allow effluent or runoff from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

**Airblast application:** DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid Application of this product when winds are gusty. DO NOT direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at the applications site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

DO NOT APPLY BY AIR

**DORMANT APPLICATION**

**Note:** Do not apply just prior to or during freezing temperatures or rain.

**MODE D'EMPLOI :**

PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E est une huile de pulvérisation horticoles émulsifiable qui supprime ou réprime les insectes, les acariens et les kermès indiqués qui s'attaquent aux pommes, aux poires, aux pêches, aux abricots, aux bleuets, aux rutabagas, aux cerises aigres et aux plantes ornementales et qui réprime le blanc sur les pommes et les raisins et empêche la prise de nourriture des pucerons qui disséminent le virus de la sharka du prunier sur les pêches, les prunes, les abricots et les cerises.

IL EST ESSENTIEL D'ASSURER UNE BONNE COUVERTURE POUR OBTENIR UN TRAITEMENT EFFICACE. ÉVITER LA PULVÉRISATION HORS CIBLE.

Appliquer PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E au moyen d'un pulvérisateur terrestre classique selon les recommandations du calendrier provincial des traitements.

Empêcher les effluents et le ruissellement contenant ce produit et provenant des serres de s'infiltrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs et autres entendues d'eau.

**Application par pulvérisation pneumatique :** NE PAS appliquer le produit pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger la pulvérisation au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer le produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zones à traiter du côté du vent.  
NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AERIEN

**TRAITEMENT DORMANT :**

**Remarque :** Ne pas appliquer le produit tout juste avant ou pendant une période de gel ou de pluie.

CROP CULTURE	INSECT OR MITE SPECIES INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER LITRES DE PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
<b>APPLES POMMES</b>	European Fruit Scale Cochenille ostréiforme	20	Dormant to Green tip up to 1 cm green. Maximum of two dormant applications, if summer spray applications are expected during the growing season. Stade dormant au débournement jusqu'à 1 cm vert. Jusqu'à deux traitements dormants si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
	Lecanium Scale Lécanie	20	
	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	
	San Jose Scale Cochenille de San José	20	
	Oyster Shell Scale Cochenille virgule du pommier	20	
Warning: May cause bark damage on Red Delicious, Empire and Mutsu Apples. Avertissement : Peut causer des dommages aux variétés Red Delicious, Empire et Mutsu.			
<b>PEACHES PÊCHES</b>	Cottony Peach Scale Cochenille floconneuse du pêcher	20	Dormant Pre-bloom Stade dormant préfloraison
	San Jose Scale Cochenille de San José	20	
	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	
Note: Only one application per season Remarque : Une seule application par saison			

CROP CULTURE	INSECT OR MITE SPECIES INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER LITRES DE PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
<b>PEARS POIRES</b>	European Fruit Scale Cochenille ostréiforme	20	Dormant to green tip. Maximum of two dormant applications, if summer spray applications are expected during the growing season. Stade dormant au stade du débourrement jusqu'à 1 cm vert. Jusqu'à deux traitements dormants si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	
	Lecanium Scale Lécanie	20	
	Pear Psylla Psylle du poirier	20	
	San Jose Scale Cochenille de San José	20	
	Oyster Shell Scale Cochenille virgule du pommier	20	
<b>PLUMS PRUNES</b>	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	Green tip Delayed Dormant. Maximum of two dormant applications, if summer spray applications are expected during the growing season. Stade de débourrement retardé Stade dormant. Jusqu'à deux traitements dormants si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
	San Jose Scale Cochenille de San José	20	
	Lecanium Scale Lécanie	20	
<b>SOUR CHERRY CERISES AIGRES</b>	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	Pre-bloom Maximum of two dormant applications, if summer spray applications are expected during the growing season. Préfloraison Jusqu'à deux traitements dormants si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
<b>APRICOTS ABRICOTS</b>	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant to pre-bloom. Maximum of two dormant applications, if summer spray applications are expected during the growing season. Stade dormant a la préfloraison. Jusqu'à deux traitements dormants si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
<b>HIGHBUSH BLUEBERRIES BLEUETS EN CORYMBE</b>	Lecanium Scale Lécanie	20	One application per year; ground application only; apply as dormant spray in late winter; 1000L/ha for small bushes -1500L/ha for large bushes Une application par année; application terrestre seulement; traiter au stade dormant à la fin de l'hiver; 1 000 L/ha pour les petits arbustes -1 500 L/ha pour les gros arbustes
<b>RUTABAGAS RUTABAGAS</b>	Deter feeding of Aphids which spread Turnip Mosaic Virus Empêcher la prise de nourriture des pucerons pour éviter de répandre le virus de la mosaïque du navet	10	See note for Rutabagas Voir la remarque sur les rutabagas

**USE PRECAUTIONS:**

Do not apply to apple after the green tips are 1 cm long or to pears after green-tip stage.

**MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :**

Ne pas appliquer le produit sur les pommes après que les pointes vertes aient atteint 1 cm de longueur, et sur les poires après le stade de la pointe verte.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: The DIRECTIONS FOR USE for this product for the uses described below were developed by persons other than Intelligro and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program. Intelligro itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crops listed below. **Accordingly, the Buyer and User assume all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Intelligro harmless from any claims based on efficacy and/or phytotoxicity in connection with the use described below.**

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDICÉ : APPLICATIONS FOLIAIRES D'ÉTÉ

La MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que celles des Intelligro et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour usages limités à la demande des utilisateurs. Intelligro ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

**En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de décharger Intelligro de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.**

#### SUMMER SPRAYS:

For foliar application using airblast equipment. Insects controlled by PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in Apples and Pears: Suppression of European Red Mites. Diseases controlled by PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in Apples: Suppression of Powdery Mildew.

#### PULVÉRISATION D'ÉTÉ

Application foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Insectes supprimés par PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans les pommes et les poires : Répression du tétranyque rouge du pommier. Maladies supprimées par PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans les pommes : Répression du blanc.

CROP CULTURE	PEST RAVAGEUR	APPLICATION RATES L product/ha DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	COMMENTS REMARQUES
APPLES, PEARS POMMES, POIRES	Suppression of European Red Mite Répression du tétranyque rouge du pommier	10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.  10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une couverture complète. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.	Begin applications when mites first appear. Apply every 10-14 days depending upon the level of pest pressure. Post harvesting sprays may be made to reduce over-wintering pressure. Do not exceed more than 10 L oil per ha per application for summer treatments. For apples and pears do not use oil within 14 days before or after Captan fungicide.  Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de pression exercée par les ravageurs. On peut traiter après la récolte pour minimiser la pression hivernante. Ne pas dépasser 10 L d'huile par ha par application pour les traitements d'été. Pour les pommes et les poires, ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.
APPLES POMMES	Suppression of Powdery Mildew ( <i>Podosphaera leucotricha</i> ) Répression du blanc ( <i>Podosphaera leucotricha</i> )	10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% Solution) as phytotoxicity may result.  10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une couverture complète. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.	Apply at tight cluster and continue every 10-14 days. Avoid application during bloom. Use the shorter spray interval when disease conditions are severe  Traiter au stade du bouton vert et continuer tous les 10 à 14 jours. Éviter de traiter durant la floraison. Adopter l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions occasionnées par la maladie sont graves.
APPLES POMMES	Rosy Apple Aphid Puceron rose du pommier	<b>Summer Spray:</b> 10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result. <b>Post-Harvest Spray:</b> 10-20 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage.  <b>Pulvérisation d'été :</b> 10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par hectare. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité. <b>Pulvérisation après la récolte :</b> 10 à 20 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une couverture complète.	Apply only the lower rate during summer. The rate may be increased post-harvest to reduce overwintering pressure. The lower rate provides suppression only.  Durant l'été, n'appliquer le produit qu'à la dose la plus faible. On peut augmenter la dose après la récolte pour minimiser la pression hivernante. La dose la plus faible n'assure que la répression.

**Additional Information for Apple and Pear:**

- Note for summer sprays: Since not all pome fruit varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- Note for Pome Fruit: Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide. See also use precautions and compatibility sections below.
- Do not apply more than 2 dormant applications and 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.

**Renseignements supplémentaires pour les pommes et les poires :**

- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de fruits à pépins n'ont pas toutes été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement du produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Remarque sur les fruits à pépins : Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane. Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 2 traitements dormants et 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E pas saison de croissance sur ces cultures.

**GRAPES****RAISINS**

Suppression of mites and powdery mildew (*Uncinula necator*)  
Répression des acariens et du blanc (*Uncinula necator*)

10 Litres de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.

10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %), car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.

**Mites:** Begin applications when mites first appear. Apply every 10-14 days depending upon the level of pest pressure. Thorough coverage is essential.  
**Powdery Mildew:** Make the first application pre-bloom and continue every 10-21 days depending on the level of disease pressure. Use the shorter spray interval when disease conditions are severe.  
PHI is 14 days for table grapes. Oil will remove the bloom on grapes. On grapes, do not tank mix oil and copper more than once per season. Do not use copper and oil together with fruit present. Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide.

**Acariens :** Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de la pression exercée par les ravageurs. Une bonne couverture est essentielle.

**Blanc :** Faire la première application à la préfloraison et continuer tous les 10 à 21 jours selon l'ampleur de la pression exercée par la maladie. Adopter l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions occasionnées par la maladie sont graves.  
Le DAAR est de 14 jours pour le raisin de table. L'huile élimine la pruine sur le raisin. Sur le raisin, ne pas faire de mélange en cuve à l'huile et au cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser du cuivre et de l'huile ensemble lorsque des fruits sont présents. Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.

**Additional Information for Grapes:**

- Note for Grapes: Oil will remove the bloom on grapes. Do not spray table grapes within 2 weeks of harvest. On grapes, do not tank mix oil and copper more than once/season. Do not use copper and oil together with fruit present. Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide. See also use precautions and compatibility sections below.
- Note for summer sprays: Since not all grape varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- Do not apply more than 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.

**Renseignements supplémentaires pour les raisins :**

- Remarque sur les raisins : L'huile élimine la pruine sur le raisin. Ne pas pulvériser sur les raisins de table dans les 2 semaines avant la récolte. Sur le raisin, ne pas utiliser un mélange en cuve à l'huile et au cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser du cuivre et de l'huile ensemble lorsque des fruits sont présents. Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide Captane. Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de raisins n'ont pas tous été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement de ce produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E pas saison de croissance sur ces cultures.

**PLUMS,  
CHERRIES,  
APRICOTS,  
PEACHES****PRUNES,  
CERISES,  
ABRICOTS,  
PÊCHES**

Suppression of European Red Mite.  
Deter the feeding of aphids which spread Plum Pox Virus (PPV).

Répression du tétranyque rouge du pommier  
Empêcher la prise de nourriture des pucerons qui disséminent le virus de la sharka du pommier.

10 Litres de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure thorough coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.

10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %), car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.

Begin applications when mites first appear. Apply every 10-14 days depending on level of pest pressure. Certain varieties of plums and prunes may be injured by oil sprays. Check for tolerance prior to treatment. Do not apply oil to sensitive varieties. Do not apply to trees lacking moisture. Post harvest sprays may be made to maintain control and reduce over-wintering pressure. Oil may remove waxy bloom.  
Thorough coverage is essential. Consult your local extension personnel for more precise information about aphid activity and spray timing.

Débuter les traitements dès l'apparition des acariens et des pucerons. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de la pression exercée par les ravageurs. L'utilisation d'huiles de pulvérisation sur certaines variétés de prunes peut entraîner des dommages. Vérifier la tolérance avant de procéder au traitement. Ne pas utiliser d'huile sur des variétés sensibles. Ne pas appliquer aux arbres qui manquent d'eau. On peut faire des applications après la récolte pour maintenir la suppression et minimiser la pression hivernante. L'huile peut éliminer la pruine. Une bonne couverture est essentielle. Consulter le bureau local de vulgarisation pour de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et le temps propice au traitement.

<p><b>PEACHES, PLUMS, APRICOTS and NECTARINES</b></p> <p><b>PÊCHES, PRUNES, ABRICOTS ET NECTARINES</b></p>	<p>Suppression of powdery mildew (<i>Podosphaera clandestina, Sphaerotheca pannosa</i>)</p> <p>Répression du blanc (<i>Podosphaera clandestina, Sphaerotheca pannosa</i>)</p>	<p>10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in sufficient water volume to ensure thorough coverage (not less 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.</p> <p>10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture (nom moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité).</p>	<p>Foliar spray using airblast equipment. Begin applications two weeks after full bloom. Apply at 10-14 day intervals until terminal growth phase stops.</p> <p>Procéder à une pulvérisation foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Commencer à traiter deux semaines après la pleine floraison. Traiter tous les 10 à 14 jours jusqu'à ce que la phase de croissance terminale cesse.</p>
<p><b>CHERRIES CERISES</b></p>	<p>Suppression of powdery mildew (<i>Podosphaera clandestina, Sphaerotheca pannosa</i>)</p> <p>Répression du blanc (<i>Podosphaera clandestina, Sphaerotheca pannosa</i>)</p>	<p>10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in sufficient water volume to ensure thorough coverage (not less 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.</p> <p>10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture (nom moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité).</p>	<p>Foliar spray using airblast equipment. Begin applications two weeks after full bloom. Use up to pit hardening stage. Apply at 10-14 day intervals. Use shorter spray interval when disease conditions are severe. Postharvest applications may be made (to trees) to maintain control and reduce overwintering inoculum.</p> <p>Procéder à une pulvérisation foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Commencer à traiter deux semaines après la pleine floraison. Utiliser le produit jusqu'au stade de durcissement du noyau. Appliquer le produit tous les 10 à 14 jours. Utiliser l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions de maladie sont sévères. On peut procéder à des applications après la récolte (sur les arbres) pour maintenir la suppression et diminuer la quantité d'inoculum hivernal.</p>
<p><b>Additional Information for stone fruits:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Note for summer sprays: Since not all stone fruit varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.</li> <li>• Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide. See also use precautions and compatibility sections below.</li> <li>• Do not apply more than 2 dormant applications and 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.</li> </ul> <p><b>Renseignements supplémentaires pour les drupes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de drupes n'ont pas été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement de ce produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.</li> <li>• Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane. Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.</li> <li>• Ne pas faire plus de 2 traitements dormants et 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par saison de croissance sur ces cultures.</li> </ul>			
<p><b>FRUITING VEGETABLES, CROP GROUP 8-09, FIELD GROWN*</b></p> <p><b>LÉGUMES- FRUITS, GROUPE DE CULTURE 8-09, DE PLEIN CHAMP*</b></p>	<p>Suppression of powdery mildew (<i>Leveillula taurica</i>) and spider mites</p> <p>Répression du blanc (<i>Leveillula taurica</i>) et des tétranyques</p>	<p>10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 1000 L water (1% solution) otherwise phytotoxicity may result. Use sufficient spray volume (up to 1000 L/ha) to ensure thorough crop coverage.</p> <p>10 litres de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %) sinon il peut se produire de la phytotoxicité. Utiliser un volume de vaporisation suffisant (jusqu'à 1 000 litres/hectare) afin d'assurer une couverture complète.</p>	<p>Mites: begin when mites appear. Powdery mildew: begin when conditions are favourable for disease development and/or when 1st symptoms appear. Apply at 7 – 14 day intervals</p> <p>Acariens : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Blanc : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.</p>
<p><b>FRUITING VEG- ETABLES, CROP GROUP 8-09, GREENHOUSE**</b></p> <p><b>LÉGUMES- FRUITS, GROUPE DE CULTURE 8-09, SERRE**</b></p>	<p>Suppression of powdery mildew (<i>Leveillula taurica</i>), mites, and thrips; deter feeding by aphids and whiteflies.</p> <p>Répression du blanc (<i>Leveillula taurica</i>), des acariens et des thrips; empêcher la prise de nourriture des pucerons et des aleurodes</p>	<p>10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 1000 L water (1% solution) otherwise phytotoxicity may result. Use sufficient spray volume (up to 1000 L/ha) to ensure thorough crop coverage.</p> <p>10 litres de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %) sinon il peut se produire de la phytotoxicité. Utiliser un volume de vaporisation suffisant (jusqu'à 1 000 litres/hectare) afin d'assurer une couverture complète.</p>	<p>Mites: begin when mites/aphids appear. Powdery mildew: begin when conditions are favourable for disease development and/or when 1st symptoms appear. Apply at 7 – 14 day intervals</p> <p>Acariens : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens/pucerons. Blanc : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.</p>

\* Eggplant, African eggplant, Pea eggplant, Scarlet eggplant, Garden huckleberry, Goji berry, Groundcherry, Martynia, Okra, Pepino, Bell pepper, Non-bell pepper, Sunberry, Tomatillo, Tomato, Currant tomato

\*\*\* Cocona, Eggplant, African eggplant, Pea eggplant, Scarlet eggplant, Garden huckleberry, Goji berry, Groundcherry, Martynia, Naranjilla, Okra, Pepino, Bell pepper, Non-bell pepper, Roselle, Sunberry, Tomatillo, Tomato, Bush tomato, Currant tomato, Tree tomato

\* Aubergine, aubergine d'Afrique, fausse aubergine, aubergine écarlate, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicorne, okra, pépino, poivron, piment autre que poivron, morelle réfléchie, tomatille, tomate, tomate groselle

\*\*\* Cocona, aubergine, aubergine d'Afrique, fausse aubergine, aubergine écarlate, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicorne, naranjilla, okra, pépino, poivron, piment autre que poivron, roselle, morelle réfléchie, tomatille, tomate, tomate du désert, tomate groselle, tamarille

#### Additional Information for fruiting vegetables:

- Note for summer sprays: Since not all fruiting vegetable varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- See also use precautions and compatibility sections below.
- Field grown crops: Do not apply more than 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.

#### Renseignements supplémentaires pour les légumes-fruits :

- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de légumes-fruits n'ont pas toutes été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement du produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Cultures de plein champ : Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par saison de croissance sur ces cultures.

#### CUCURBIT VEGETABLES, CROP GROUP 9 FIELD GROWN\* CUCURBITA-CÉES, GROUPE DE CULTURE 9, DE PLEIN CHAMP\*

Suppression of powdery mildew (*Sphaerotheca fuliginea*), and spider mites

Répression du blanc (*Sphaerotheca fuliginea*) et des tétranyques

10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 1000 L water (1% solution) otherwise phytotoxicity may result. Use sufficient spray volume (up to 1000 L/ha) to ensure thorough crop coverage.

10 litres de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %) sinon il peut se produire de la phytotoxicité. Utiliser un volume de vaporisation suffisant (jusqu'à 1 000 litres/hectare) afin d'assurer une couverture complète

Mites: begin when mites appear. Powdery mildew: begin when conditions are favourable for disease development and/or when 1st symptoms appear. Apply at 7 – 14 day intervals.

Acariens : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Blanc : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.

#### CUCURBIT VEGETABLES, CROP GROUP 9 GREENHOUSE\*\* CUCURBITA-CÉES, GROUPE DE CULTURE 9, SERRE\*\*

Suppression of powdery mildew (*Sphaerotheca fuliginea*), mites, thrips; deter feeding by aphids and whiteflies

Répression du blanc (*Sphaerotheca fuliginea*), des acariens, des thrips; empêcher la prise de nourriture des pucerons et des aleurodes

10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 1000 L water (1% solution) otherwise phytotoxicity may result. Use sufficient spray volume (up to 1000 L/ha) to ensure thorough crop coverage.

10 litres de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %) sinon il peut se produire de la phytotoxicité. Utiliser un volume de vaporisation suffisant (jusqu'à 1 000 litres/hectare) afin d'assurer une couverture complète.

Mites/aphids: begin when mites/aphids appear. Powdery mildew: begin when conditions are favourable for disease development and/or when 1st symptoms appear. Apply at 7 – 14 day intervals.

Acariens/pucerons : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens/pucerons. Blanc : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.

\* Chinese waxgourd (Chinese preserving melon), Citron melon, Cucumber, Gherkin, Edible gourd (includes hyotan, cucuzza), Edible gourd (includes hechima, Chinese okra), Momordica (includes balsam apple, balsam pear, bitter melon, Chinese cucumber), Muskmelon (includes true cantaloupe, cantaloupe, casaba, crenshaw melon, golden pershaw melon, honeydew melon, honey balls, mango melon, Persian melon, pineapple melon, Santa Claus melon and snake melon), Pumpkin, Summer squash (includes crookneck squash, scallop squash, straightneck squash, vegetable marrow, zucchini), Winter squash (includes butternut squash, calabaza, hubbard squash, [(C. mixta, C. pepo) (includes acorn squash, spaghetti squash)]), Watermelon

\*\* Chayotte (fruit), Chinese waxgourd (Chinese preserving melon), Citron melon, Cucumber, Gherkin, Edible gourd (includes hyotan, cucuzza), Edible gourd (includes hechima, Chinese okra), Momordica (includes balsam apple, balsam pear, bitter melon, Chinese cucumber), Muskmelon (includes true cantaloupe, cantaloupe, casaba, crenshaw melon, golden pershaw melon, honeydew melon, honey balls, mango melon, Persian melon, pineapple melon, Santa Claus melon and snake melon), Pumpkin, Summer squash (includes crookneck squash, scallop squash, straightneck squash, vegetable marrow, zucchini), Winter squash (includes butternut squash, calabaza, hubbard squash, [(C. mixta, C. pepo) (includes acorn squash, spaghetti squash)]), Watermelon

\* Courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan et la courge-bouteille), gourde comestible (y compris la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloupe, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée et la courge hubbard, ainsi que Cucurbita mixta, C. pepo, y compris la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque

\*\* Chayotte (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan et la courge-bouteille), gourde comestible (y compris la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloupe, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée et la courge hubbard, ainsi que Cucurbita mixta, C. pepo, y compris la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque

**Additional Information for cucurbit vegetables:**

- Note for summer sprays: Since not all cucurbit vegetable varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- See also use precautions and compatibility sections below.
- Field-grown crops: Do not apply more than 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.

**Renseignements supplémentaires pour les cucurbitacées :**

- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de cucurbitacées n'ont pas toutes été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement du produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Cultures de plein champ : Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par saison de croissance sur ces cultures.

**BERRIES AND SMALL FRUITS, CROP GROUP 13-07\*****PETITS FRUITS, GROUPE DE CULTURE 13-07\***

Suppression of spider mites; deter feeding by aphids  
Répression des tétranyques; empêcher la prise de nourriture des pucerons

10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 1000 L water (1% solution) otherwise phytotoxicity may result. Use sufficient spray volume (up to 1000 L/ha) to ensure thorough crop coverage.

10 litres de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %) sinon il peut se produire de la phytotoxicité. Utiliser un volume de vaporisation suffisant (jusqu'à 1 000 litres/hectare) afin d'assurer une couverture complète.

Mites, aphids; begin when mites and/or aphids appear. Apply at 7 – 14 day intervals

Acariens/pucerons : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens/pucerons. Traiter tous les 7 à 14 jours.

**BLACKBERRY, BUFFALOBERRY, CLOUDBERRY, CURRANT, ELDERBERRY, GOOSEBERRY, JOSTABERRY, JUNE BERRY, RASPBERRY, STRAWBERRY****MÛRE, BAIE DE SHEPHERDIE, CHICOUTÉ, BAIE DE SUREAU, SUREAU NOIR, GROSEILLE, CASSEILLE, AMÉLANCHE, FRAMBOISE, FRAISE**

Suppression of powdery mildew (Podosphaera spp.)  
Répression du blanc (Podosphaera spp.)

10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 1000 L water (1% solution) otherwise phytotoxicity may result. Use sufficient spray volume (up to 1000 L/ha) to ensure thorough crop coverage

10 litres de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %) sinon il peut se produire de la phytotoxicité. Utiliser un volume de vaporisation suffisant (jusqu'à 1 000 litres/hectare) afin d'assurer une couverture complète.

Powdery mildew (Podosphaera spp.); begin when conditions are favourable for disease development and/or when 1st symptoms appear. Apply at 7 – 14 day intervals

Blanc (Podosphaera spp.) : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.

\*Currant river grape, Aronia berry, Bayberry, Bearberry, Bilberry, Blackberry, Blueberry (highbush and lowbush), Buffalo currant, Buffaloberry, Chilean guava, Chokecherry, Cloudberry, Cranberry, Currant (black and red), Elderberry, European barberry, Gooseberry, Grape, Highbush cranberry, Edible honeysuckle, Huckleberry, Jostaberry, Juneberry (Saskatoon berry), Kiwifruit (fuzzy and hardy), Lingonberry, Maypop, Mountain pepper berries, Mulberry, Muntries, Native currant, Partridgeberry, Pincherry, Raspberry (black and red), Salal, Schisandra berry, Sea buckthorn, Serviceberry, Strawberry, Wild raspberry

\*Raisin de vigne de l'Amour, aronie, baie de cirier, raisin d'ours, myrtille, mûre, bleuët (en corymbe et rain), gabelle odorante, baie de shepherdie, goyave du Chili, cerise de cerisier de Virginie, chicouté, canneberge, gabelle rouge et cassis noir, baie de sureau, baie d'épine-vinette, groseille à maquereau, raisin, pimbinha, camerise, gaylussacia, casseille, amélanche, kiwi et kiwi de Sibérie, airelle rouge, fruit de passiflore, grain de poivre de Tasmanie, mûre véritable, fruit de kurzeza, gabelle indigène, pain de perdrich, cerise de cerisier de Pennsylvanie, framboise (noire et rouge), baie de salal, fruit de schizandrie, argouse, corne, fraise, framboise sauvage

**Additional Information for berries and small fruits:**

- Note for summer sprays: Since not all berry and small fruit varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- Do not use chlorothalonil, captan, sulphur or dimethoate in a spray program with this product on strawberries.
- Do not use on strawberries when temperatures are high
- See also use precautions and compatibility sections below.
- Do not apply more than 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.

**Renseignements supplémentaires pour les petits fruits :**

- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de petits fruits n'ont pas toutes été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement du produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Ne pas utiliser du chlorothalonil, du captane, du soufre ou du diméthoate dans un programme de pulvérisation avec ce produit sur les fraises.
- Ne pas utiliser ce produit sur les fraises lorsque les températures sont élevées.
- Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par saison de croissance sur ces cultures.



<b>CHESTNUTS, HAZELNUTS (FILBERTS)  CHÂTAIGNES, NOISSETTES</b>	Suppression of spider mites Répression des tétranyques	10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in sufficient water volume to ensure thorough coverage (not less 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.  10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture (nom moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité).	Begin when mites appear. Apply at 10 – 14 day intervals Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Traiter tous les 10 à 14 jours.
--	---	--	---

**Additional Information for tree nuts:**

- Note for summer sprays: Since not all tree nut varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- Do not apply after husk split on walnuts.
- See also use precautions and compatibility sections below.
- Do not apply more than 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on these crops per growing season.

**Renseignements supplémentaires pour les noix :**

- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de noix n'ont pas toutes été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement du produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Ne pas appliquer le produit après le fendillement des brosses des noix de Grenoble.
- Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par saison de croissance sur ces cultures.

<b>HOPS HOUBLON</b>	Suppression of powdery mildew (Podosphaera macularis), spider mites; deter the feeding of aphids Répression du blanc (Podosphaera macularis), des tétranyques; empêcher la prise de nourriture des pucerons	10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in sufficient water volume to ensure thorough coverage (not less 1000 L water/ha (1% solution) as phytotoxicity may result.  10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture (nom moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité).	Mites, aphids: begin when mites and/or aphids appear. Powdery mildew: begin when conditions are favourable for disease development and/or when 1st symptoms appear. Apply at 10 – 14 day intervals.  Acariens/pucerons : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens/pucerons. Blanc : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 10 à 14 jours.
-------------------------	--	--	--

**Additional Information for hops:**

- Note for summer sprays: Since not all hop varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.
- Discontinue sprays at burr development.
- On hops, do not tank mix oil and copper.
- See also use precautions and compatibility sections below.
- Do not apply more than 8 summer spray applications of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E on hops per growing season.

**Renseignements supplémentaires pour le houblon :**

- Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de houblon n'ont pas toutes été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Effectuer le premier traitement du produit sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.
- Cesser de traiter au moment du développement des cônes.
- Sur le houblon, ne pas préparer un mélange en cuve avec de l'huile et du cuivre.
- Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E par saison de croissance sur le houblon.

For summer sprays not all pome fruit, stone fruit and grape varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Apply the listed rate to a small area of each variety and observe for any phytotoxic effects prior to adoption as a general field practice.

Pour les pulvérisations d'été, les fruits à pépins, les drupes et les variétés de raisin n'ont pas tous été testés pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Appliquer le produit à la dose indiquée sur une petite région de chaque variété et observer tout effet phytotoxique avant de l'adopter comme pratique générale au champ.

**ORNAMENTALS:**

Apply as a dormant spray in early spring when most danger of freezing nights is over, BUT PRIOR TO LEAF BUD SWELL OR BREAK. Spray on a mild morning so that the trees will dry quickly after spraying. Never spray in the late afternoon or during freezing weather. DO NOT apply on shrubs or trees other than the ones listed on this label.

**PLANTES ORNEMENTALES :**

Pulvériser au stade dormant au début du printemps lorsque tout danger de gel pendant la nuit a disparu, MAIS AVANT LE GROSSISSSEMENT OU L'ÉCLATEMENT DES BOURGEONS. Appliquer le produit lorsque l'arbre est beau le matin de sorte que les arbres sèchent rapidement après le traitement. Ne jamais traiter en fin d'après-midi ou dans des conditions de gel. NE PAS appliquer le produit sur des arbustes ou des arbres autres que ceux mentionnés sur la présente étiquette.

<b>ORNAMENTAL PLANTS, SHADE TREES AND SHRUBS</b> <b>PLANTES ORNEMENTALES, ARBRES ET ARBUSTES D'OMBRAGE*</b>	<b>INSECT OR MITE SPECIES</b> <b>INSECTE OU ACARIEN</b>	<b>LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER</b> <b>LITRES D'HUILE DE PULVÉRISATION 13E PURESPRAY GREEN PAR 1 000 LITRES D'EAU</b>	<b>TIME OF APPLICATION</b> <b>MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT</b>
APPLE ( <i>Malus</i> ) Crabapple Barberry Hawthorne POMME ( <i>Malus</i> ) Pommeter Épine vinette Aubépine	Oyster Shell Scale San Jose Scale European Red Mite  Cochenille virgule du pommier Cochenille de San José Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant Stade dormant
ASH ( <i>Fraxinus</i> ) FRÊNE ( <i>Fraxinus</i> )	Oyster Shell Scale Cochenille virgule du pommier	20	Dormant Stade dormant
ELM ( <i>Ulmus</i> ) ORME ( <i>Ulmus</i> )	European Fruit Scale Lecanium Scale European Red Mite  Cochenille ostréiforme Lécanie Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant Stade dormant
PRUNUS Flowering Cherry, Peach & Plum PRUNIER Cerisier, pêcher et prunier à fleurs	European Red Mite Lecanium Scale San Jose Scale  Tétranyque rouge du pommier Lécanie Cochenille de San José	20	Dormant Stade dormant
HONEYLOCUST ( <i>Gleditsia</i> ) FÉVIER D'AMÉRIQUE ( <i>Gleditsia</i> )	Cottony Maple Scale Cochenille floconneuse de l'érable	20	Dormant Stade dormant
LILAC ( <i>Syringa</i> ) LILAS ( <i>Syringa</i> )	Oyster Shell Scale Cochenille virgule du pommier	20	Dormant Stade dormant
MAPLE ( <i>Acer</i> ) (except Japanese and sugar) ÉRABLE ( <i>Acer</i> ) (sauf du Japon et à sucre)	Cottony Maple Scale Lecanium Scale  Cochenille floconneuse de l'érable Lécanie	20	Dormant Stade dormant
MOUNTAIN ASH ( <i>Sorbus</i> ) Sorbier d'amérique ( <i>Sorbus</i> )	European Red Mite Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant Stade dormant
OAK ( <i>Quercus</i> ) Chêne ( <i>Quercus</i> )	European Fruit Scale Lecanium Scale Golden Oak Scale Kermes Oak Scale  Cochenille ostréiforme Lécanie Cochenille dorée du chêne Kermès du chêne	20	Dormant Stade dormant

PACHYSANDRA ( <i>Pachysandra</i> ) PACHYSANDRE ( <i>Pachysandra</i> )	Euonymus Scale Cochenille de fusain	20	Dormant Stade dormant
PINE ( <i>Pinus</i> ) (except White Pine) PIN ( <i>Pinus</i> ) (sauf pin blanc)	Pine Needle Scale Spruce Spider Mite Cochenille des aiguilles du pin Tétranyque de l'épinette	20	Dormant Stade dormant
SPRUCE ( <i>Picea</i> ) (except Colorado Blue) ÉPINETTE ( <i>Picea</i> ) (sauf l'épinette bleue du Colorado)	Pine Needle Scale Spruce Spider Mite Cochenille des aiguilles du pin, Tétranyque de l'épinette	20	Dormant Stade dormant
TULIPTREE ( <i>Liriodendron</i> ) TULIPIER ( <i>Liriodendron</i> )	Tuliptree Scale Cochenille du tulipier	20	Dormant Stade dormant
WILLOW ( <i>Salix</i> ) SAULE ( <i>Salix</i> )	Oyster Shell Scale Cochenille virgule du pommier	20	Dormant Stade dormant
Birch, Dogwood, Hawthorn, Holly, Privet, Sycamore	Scales (immature) Cochenilles (immatures)	10-30 10 à 30	Dormant Stade dormant
Bouleau, cornouiller, aubépine, houx, trène, platane	Spider Mites Tétranyques	10-30/ 10 à 30	Dormant Stade dormant

## SUMMER SPRAY/ PULVÉRISATION D'ÉTÉ :

CROP CULTURE	INSECT OR MITE SPECIES INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER LITRES LITRES DE PURE- SPRAY GREEN HUILE DE PUL- VÉRISATION 13E PRODUIT PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION TEMPS PROPICE AU TRAITEMENT
Ornamental shade trees, evergreens, hardy shrubs (such as Rosa, Eunomus, Cornus, Syringa, Viburnum, Salix, etc.) Arbres d'ombrage d'ornement, conifères, arbustes rustiques ( <i>tel que Rosa</i> , <i>Euonymus</i> , <i>Cornus</i> , <i>Syringa</i> , <i>Viburnum</i> , <i>Salix</i> , etc.)	Scale insects, red spider mites, mealybugs and whitefly larvae Kermès, tétranyques rouges, cochenilles et larves de mouches blanches	20	Summer Spray: Apply when monitoring indicates applications are required. Consult recommendations of provincial spray calendar. Pulvérisation d'été : Traiter lorsque les résultats d'un suivi indiquent que des applications sont requises. Consulter les recommandations du calendrier provincial des pulvérisations.

**NOTE:** The precise timing of treatment must be determined to suit local growth and climatic conditions. Contact provincial agricultural authorities for further information.

### CAUTION:

To prevent injury, do not apply on:

Arbovitae	Douglas fir	Maidenhair ferns
Beech	Hickory	Sugar maple
Butternut	Holly	Walnut
Colorado Blue Spruce	Japanese Maple	White Pine
Juniper	Yew	Cocos palms

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

**REMARQUE :** Le temps propice au traitement doit se fonder sur les conditions de croissance et la température de la région. S'adresser aux autorités agricoles provinciales pour de plus amples renseignements.

### ATTENTION :

Pour éviter les dommages, ne pas appliquer le produit sur :

Thuja	Douglas taxifolié	Adiante pédaie
Hêtre	Caryer	Erable à sucre
Noyer cendré	Houx	Noyer
Épinette bleue du Colorado	Erable du Japon	Pin blanc
If commun	Cocotier	Génévrier

Puisque ce produit n'est pas homologué pour supprimer les ravageurs dans des systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**BUFFER ZONES:**

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a buffer zone: handheld or backpack sprayer and spot treatment.

When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) fine classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Airblast application: **DO NOT** apply during periods of dead calm.

Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

**DO NOT** apply by air.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

**ZONES TAMPONS :**

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour ces produits.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer ce produit par période de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure à la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe au-dessus de la culture ou du sol ne doit pas dépasser 60 cm.

Épandage au moyen d'un pulvérisateur à jet porté : **NE PAS** appliquer ce produit par période de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on pulvérise à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. Ne pas traiter lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

**NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.**

Les zones tampons indiquées dans le tableau suivant doivent être aménagées entre le point d'application directe et la rive la plus rapprochée située en aval des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marécages, les réservoirs les marais, les cours d'eau, et les zones humides) et des habitats estuariens ou marins.

METHOD OF APPLICATION MÉTHODE D'APPLICATION	CROP CULTURE	BUFFER ZONES (metres) REQUIRED FOR THE PROTECTION OF: ZONE TAMPON (MÈTRES) REQUISE POUR LA PROTECTION DES :				
		FRESHWATER HABITAT OF DEPTHS: HABITATS D'EAU DOUCE D'UNE PROFONDEUR DE :		ESTUARIES/MARINE HABITATS OF DEPTHS: HABITATS ESTUARIENS OU MARINS D'UNE PROFONDEUR DE :		
		Less than 1 m moins de 1 m	Greater than 1 m plus de 1 m	Less than 1 m moins de 1 m	Greater than 1 m plus de 1 m	
Field sprayer* Pulvérisateur agricole*	Berries and small fruits Crop Group 13-7, cucurbits, fruiting vegetables, highbush blueberries, rutabaga Petits fruits, groupe de culture 13-7, cucurbitacées, légumes-fruits, bleuets en corymbe, rutabagas	2	1	1	1	
Airblast Jet d'air	Ornamental plants, shade trees and shrubs Plantes ornementales, arbres et arbustes d'ombrage	5	3	1	0	
	Grapes, Chestnuts, hazelnuts (filberts), hops Raisins, châtaignes, noix, houblon	Early growth stage Début de la croissance	15	10	2	1
		Late growth stage Fin de la croissance	10	4	2	1
	Pome fruit, stone fruit Fruit à pépins, drupes	Early growth stage Début de la croissance	20	10	4	1
Late growth stage Fin de la croissance		10	5	2	1	

\*For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

\*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

#### **ENVIRONMENTAL HAZARDS:**

TOXIC to aquatic organisms. Observe BUFFER ZONES specified under DIRECTIONS FOR USE.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.

Avoid application when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

For terrestrial uses: Do not apply directly to water, or to areas where surface water is present or to intertidal areas below the mean high water mark. Do not contaminate water when disposing of equipment washwater or rinsate. Drift and runoff may be hazardous to aquatic organisms in water adjacent to treated areas.

#### **USE PRECAUTIONS:**

All horticultural oils interfere with or slow plant transpiration and respiration during the period of evaporation. DO NOT APPLY DURING PERIODS OF DROUGHT, WHEN PLANTS EXHIBIT MOISTURE STRESS AND JUST PRIOR TO OR DURING FREEZING WEATHER. Do not use in combination with dinitro compounds, fungicides such as Captan, Folpet, Karathane, Morestan, or any other product containing sulphur.

#### **NOTE FOR RUTABAGAS:**

PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E can be used on rutabagas to deter the feeding of aphids, which spread Turnip Mosaic Virus. Apply 10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 550-1100 L of water per hectare. Thorough coverage is essential. Application should be made at 2500 kPa with hollow cone nozzles. Spray at one week intervals beginning in mid-June or at the first appearance of aphids in the local area. Consult your local extension office for more precise information about aphid activity and spray timing. Application may be required for up to 10 weeks of aphid activity. Do not apply closer than 21 days to harvest.

**CAUTION:** Do not apply PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in direct sunlight. Spray rutabagas early in the morning or in the evening. Allow at least 24 hours to elapse after the PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E application before applying other insecticide sprays. Do not apply PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in more concentrate solutions than recommended as crop injury may occur.

#### **MIXING INSTRUCTIONS:**

Before mixing, be certain the spray tank is clean. To mix add water to agitator level, start agitation and add the required amount of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. The mixture should turn white indicating good emulsification. After mixing, continue filling tank and do not stop agitation until tank has been emptied. Do not mix with Captan, Parathion, Sevin, or Wettable Sulphur. When mixing oil combination sprays, add the chemical to the tank first, when the tank is one-quarter to one-half full of water. Mix thoroughly and add the PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E last, when the tank is almost full. For further instructions regarding mixing, compatibility, method of application, consult your local Fruit Extension Office or Provincial Fruit Production Recommendations.

**CAUTION:** Do not use the spray mixture before the oil has been properly emulsified or if the emulsion "breaks". Do not use this material if it does not emulsify.

#### **COMPATIBILITY:**

PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E is compatible with Ferbam for use on Peaches in a dormant spray. If used with Oil, fill tank ¼ full of water before adding Oil concentrate, add the Ferbam slowly with agitator running, resume filling tank with water before adding Oil concentrate. PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E is compatible with Diodine (Cyprax), Benomy (Benlate), and Ferbam.

Do not apply sulphur within 10 days of an oil application. On all other Crops: Do not apply micronized sulphur within 10 days of an oil application and do not apply oil within 14 days of an application of wettable or dusting sulphur.

Do not use the following chemicals: Captan, folpet, organic tin compounds (Du-Ter), during, with or following an oil spray. A period of 14 days must elapse before any of the following chemicals are used before or after an application of this product: anilazine (Dyrene), chlorothalonil (Bravo), dicloran (Botran), dicofol (Kelthane), dinocap (Dikar), permethrin (Pounce). Do not use chlorothalonil (Bravo) or dimethoate (Cygon, Lagon) in a spray program with this product on grapes, ornamentals and strawberries. Do not use dicofol (Kelthane) in a spray program with this product on ornamentals and strawberries.

#### **PRECAUTIONS:**

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

MAY IRRITATE EYES.

HAZARDOUS IF INHALED.

Handle with caution and apply and use only as recommended and at recommended rates. Wear a long-sleeved shirt, long pants, and shoes and socks during mixing.

#### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Afin d'éviter le ruissellement provenant des secteurs traités de se diriger vers des habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une pluie forte est prévue.

La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le secteur traité et le bord du plan d'eau.

Pour usage terrestre : Ne pas appliquer ce produit directement à aucun plan d'eau ou sur des secteurs où l'eau de surface peut être présente ou aux zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de rincures ou des eaux de nettoyage de l'équipement. La dérive et le ruissellement peuvent poser un danger pour les organismes aquatiques dans l'eau qui se trouve à côté des zones traitées.

#### **MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :**

Toutes les huiles horticoles perturbent ou retardent la transpiration et la respiration des plantes au cours de la période d'évaporation. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT PENDANT DES PÉRIODES DE SÈCHESSE, ALORS QUE LES PLANTES SUBISSENT UN STRESS D'HUMIDITÉ ET TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT UNE PÉRIODE DE GEL. Ne pas utiliser conjointement avec des composants détrevés, des fongicides comme le captane, le folpet, le karathane, le morestan ou tout autre produit qui contient du soufre.

#### **REMARQUE SUR LES RUTABAGAS**

On peut utiliser PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E sur les rutabagas pour empêcher les pucerons de se nourrir, ce qui répand le virus de la mosaïque du navet. Appliquer le produit à raison de 10 L de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E dans 550 à 1100 L d'eau par hectare. Il est essentiel d'assurer une bonne couverture. Appliquer le produit à 2 500 kPa au moyen de buses à jet en cône creux. Traiter à intervalles d'une semaine, à partir de la mi-juin ou dès l'apparition des pucerons dans la région. Consulter le bureau local de vulgarisation pour obtenir de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et les temps propices au traitement. Il peut être nécessaire de traiter jusqu'à 10 semaines d'activité des pucerons. Ne pas appliquer le produit dans les 21 jours avant la récolte.

**ATTENTION :** Ne pas appliquer PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E en plein soleil. Traiter les rutabagas tôt le matin ou dans la soirée. Attendre au moins 24 heures après l'application de PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E avant d'appliquer d'autres traitements insecticides. Ne pas appliquer PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E en solutions plus concentrées que celles recommandées car cela risque d'endommager la culture.

#### **INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :**

Avant de préparer le mélange, s'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre. Pour préparer le mélange, ajouter de l'eau jusqu'au niveau de l'agitateur, commencer l'agitation et ajouter la quantité indiquée PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E. Le mélange doit devenir blanc pour signaler une bonne emulsification. Après avoir préparé le mélange, continuer de remplir le réservoir, puis agiter jusqu'à ce que le réservoir soit vide. Ne pas mélanger avec du captane, du parathion, du sevin ou du soufre mouillable. Lorsqu'on prépare des mélanges d'huile en association, ajouter d'abord le produit chimique dans le réservoir rempli d'eau, entre le quart et la moitié. Mélanger à fond et ajouter PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E en dernier, lorsque le réservoir est presque rempli. Pour d'autres instructions sur la préparation du mélange, la compatibilité et les directives d'application, consulter le bureau local de vulgarisation sur les fruits ou les recommandations provinciales sur la production de fruits.

**AVERTISSEMENT :** Ne pas utiliser le mélange de pulvérisation avant que l'huile soit émulsifiée adéquatement ou lorsque l'émulsion se décompose. Ne pas utiliser ce produit s'il ne s'émulsifie pas.

#### **COMPATIBILITÉ :**

PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E est compatible avec le ferbam comme pulvérisation au stade dormant sur les pêches. Lorsqu'on l'utilise avec de l'huile, remplir le réservoir au quart avec de l'eau avant d'ajouter le concentré d'huile, ajouter le ferbam lentement, lorsque l'agitateur est en marche, continuer de remplir le réservoir avec de l'eau avant d'ajouter le concentré d'huile. PURESPRAY GREEN Huile de Pulvérisation 13E est compatible avec la dodine (Cyprax), le benomy (Benlate) et le ferbam.

Ne pas appliquer du soufre dans les 10 jours suivant un traitement à l'huile. Sur toutes les autres cultures : Ne pas appliquer du soufre micronisé dans les 10 jours suivant un traitement à l'huile, et ne pas appliquer l'huile dans les 14 jours suivant une application de soufre mouillable ou en poudre.

Ne pas utiliser les produits chimiques suivants : Captane, folpet, composés d'étain organique (Du-Ter), durant, avec ou après une pulvérisation à l'huile. Une période de 14 jours doit s'écouler avant que l'un des produits chimiques suivants soit utilisé avant ou après une application du produit : anilazine (Dyrene), chlorothalonil (Bravo), dicloran (Botran), dicofol (Kelthane), dinocap (Dikar), perméthrine (Pounce). Ne pas utiliser de chlorothalonil (Bravo) ou de diméthoate (Cygon, Lagon) dans un programme de pulvérisation avec ce produit dans les raisins, les plantes ornementales et les fraises. Ne pas utiliser dicofol (Kelthane) dans un programme de pulvérisation avec ce produit dans des plantes ornementales ou des fraises.

#### **MISES EN GARDE :**

garder hors de la portée des enfants. peut irriter les yeux. nocif en cas d'inhalation.

Manipuler avec soin. Appliquer et utiliser le produit conformément au mode d'emploi et aux doses recommandées. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Ne pas appliquer le produit

loading, application, clean-up and repair. Do not apply to areas occupied by unprotected humans or domestic animals and do not allow to drift to such areas. Do not contaminate foodstuffs or feed and do not store with such consumables. Do not contaminate streams, ponds or lake or any irrigation water or water used for livestock or domestic purposes. CAUTION: This is a mineral oil product and may be flammable - keep away from fire, open flame and other sources of heat or lighted electric bulbs. Do not enter or allow others to enter treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

#### **FIRST AID:**

**IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.

**STORAGE:** Keep container tightly closed and DO NOT allow water to be introduced to contents of this container. Do not store at temperatures below 0°C. Shake well prior to use.

**DISPOSAL:** Triple- or pressure-rinse the emptied container thoroughly and add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with municipal and provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for information on the clean-up of spills.

#### **NOTICE TO USER:**

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

dans des endroits utilisés par des personnes non protégées ou des animaux domestiques, et empêcher la dérive d'atteindre ces endroits. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et ne pas entreposer ce produit en leur présence. Ne pas contaminer les cours d'eau, les étangs ou les lacs, ni l'eau d'irrigation ou l'eau destinée à l'alimentation animale ou domestique. AVERTISSEMENT : Ce produit est une huile minérale qui peut s'enflammer - garder à l'écart du feu, d'une flamme nue et de toute autre source de chaleur ou des ampoules électriques.

Ne pas pénétrer ni permettre à d'autres personnes de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

#### **PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles contactées au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

**ENTREPOSAGE :** Garder le contenant fermé hermétiquement et NE PAS laisser l'eau entrer en contact avec le contenu. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0 °C. Bien agiter avant l'utilisation.

**ÉLIMINATION :** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression et ajouter les rinçures au mélange de pulvérisation dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination ou reconditionnement est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.